

Revue Argument

Exclusivité web,

février 2013

Élections 2012 : La revanche du Ralliement national

Michel Poplyansky¹

“*The most dangerous election in decades*”- la manchette du magazine Maclean’s résume la réaction des médias anglophones face à la dernière plateforme électorale du Parti Québécois (PQ). La volonté du parti de privilégier l’accueil d’immigrants dont la langue d’usage est le français fut traitée avec un mépris particulier. Pour répliquer à ses détracteurs, un des principaux architectes du « virage identitaire » péquiste, aujourd’hui ministre des relations avec les Anglo-Québécois, Jean-François Lisée, a évoqué la mémoire du Dr. Camille Laurin. Depuis l’époque du père de la Charte de la langue française, a-t-il déclaré, « qui que ce soit qui se lève pour défendre le français au Québec se fait traiter de xénophobe au Canada anglais² ». Lisée a également mis en relief « le refrain bien connu », voulant que « tout ce qui a été fait jusqu’à maintenant était justifié, mais cette fois-ci, c’est trop ». « Or une lecture rétrospective de ce

¹ Michel Poplyansky détient un doctorat en histoire de l’Université York. Sa thèse s’intitule *Devenir majoritaires : Les destins divergents des néo-nationalismes québécois et acadien, 1960-1985..*

² Entrevue de Jean-François Lisée à *Montréal maintenant*, 98.5 FM, 29 août 2012

courant d'opinion » a-t-il noté, « révèle que ce qui est aujourd'hui accepté comme juste et raisonnable était considéré exagéré lorsqu'il fut introduit³ ».

Pourtant, Lisée passe sous silence l'importante transformation qu'a connue le discours péquiste, une évolution qui fait en sorte que le débat actuel est passablement distinct de celui qui a entouré l'adoption de la loi 101.

Depuis sa fondation en 1968, le PQ tente de réconcilier au moins deux courants nationalistes, représentés par les deux partis indépendantistes qui l'ont précédé sur la scène politique québécoise : le Rassemblement pour l'indépendance nationale (RIN) et le Ralliement national (RN). Comme l'a souligné Camille Laurin, la politique linguistique du premier gouvernement péquiste fut profondément inspirée du programme riniste⁴. Certes le PQ n'a pas usé des moyens coercitifs que proposait le RIN, mais il était permis de croire qu'il visait le même objectif : que le Québec devienne un État unitaire où tous les citoyens du territoire (exception faite pour les Autochtones) commenceraient, lentement mais sûrement, à s'identifier à une même communauté nationale, ancrée dans une mémoire partagée. L'attitude du RN était tout autre. Le Québec serait le foyer national des Canadiens français. Les autres seraient traités avec « réalisme et justice » mais ils ne seraient pas tenus d'adhérer à la même nation culturelle que la majorité⁵. Sans être

³ Jean François Lisée, « Le français au Québec : En route vers l'imprudence » *L'actualité*, 14 septembre 2011.

⁴ Camille Laurin, *Le français langue du Québec : Discours prononcés par Monsieur Camille Laurin, Ministre d'État au développement culturel et parrain de la Charte de la langue française*, Montréal, Éditions du jour, 1977, p. 115-123.

⁵ «Le Manifeste du Regroupement national» dans René Jutras, *Québec libre*, Montréal, Éditions de l'actualité, 1965. Il nous faut distinguer entre la nation politique (l'État du Québec) à laquelle appartiennent tous les citoyens du territoire et la nation culturelle québécoise. La nation culturelle implique une vision particulière de l'histoire: une mémoire partagée à laquelle tous ses membres adhèrent. Voir Fernand Dumont, *Raisons communes*, Montréal, Boréal, 1995, p. 84-90.

des citoyens « de seconde zone », ils maintiendraient un caractère « à part ». Ce sont ces sources rallinistes qui semblent maintenant servir d'inspiration au Parti Québécois.

Ceci n'est pas une critique du virage identitaire péquiste. Je laisse à d'autres le soin de le condamner ou de le défendre. Je tente simplement de comprendre pourquoi le rêve riniste, présent en 1977, semble mort et enterré trente-cinq ans plus tard, et pourquoi le discours ralliniste, occulté pendant bon nombre d'années, fait vraisemblablement un retour.

Le RIN versus le RN : Le choc de deux nationalismes

Fondé en 1960, le RIN est la première formation politique indépendantiste au Québec. En 1964, mal à l'aise avec son caractère laïc ainsi qu'avec son programme qu'ils jugent trop à gauche, une poignée de militants quittent le RIN pour fonder le Regroupement national. Deux ans plus tard, ce nouveau parti fusionne avec le Ralliement créditiste pour former le Ralliement national (RN). Le RIN et le RN sont tous les deux des formations indépendantistes (le RIN est plus pur et dur à cet égard, ne souhaitant pas nécessairement d' « association » entre un Québec indépendant et le Canada), mais ils font valoir deux types de nationalisme antinomiques. Cela se manifeste à la fois dans leurs politiques linguistiques et dans leurs attitudes face à l'immigration.

Bien qu'il envisage des exceptions pour les Autochtones, le RIN souhaite un Québec complètement unilingue. Sa politique linguistique pourrait se résumer à une phrase mémorable de son premier président, André d'Allemagne. « La situation normale », écrit-il dans son pamphlet *Le bilinguisme nous tue*, « c'est celle où il y a un État, une Nation, une Langue⁶ ». Le

⁶ André d'Allemagne, *Le bilinguisme qui nous tue*, Montréal, RIN, 1962, p. 4.

RN, en revanche, fait une distinction très nette entre la nation et l'État. L'État québécois serait le foyer de la nation canadienne-française, une nation « d'inspiration chrétienne », où la famille serait « le centre de la vie nationale ». Tous les citoyens du Québec n'appartiendraient donc pas à la nation. Les anglophones auraient notamment droit à leurs propres institutions; le RN, à l'encontre du RIN, envisage « une politique linguistique raisonnable, commandée par un sain réalisme » à leur endroit⁷.

Cela mène à des différences majeures entre le RN et le RIN sur la question de l'immigration. Tandis que le congrès ralliniste de 1967 adopte une résolution appelant à un moratoire sur l'immigration non-francophone, le RIN, dans son programme électoral de 1966, se montre disposé à accueillir ces immigrants, croyant qu'un Québec indépendant et unilingue aurait les moyens de les intégrer pleinement à la majorité⁸.

La politique d'immigration du RN ne fera pas long feu. Il n'en est pas question lors des négociations du printemps 1968, entre le RN, le RIN, et le Mouvement souveraineté-association (MSA) de René Lévesque, qui conduisent à la formation du PQ. D'ailleurs, dix ans plus tard, le gouvernement Lévesque signe l'entente Cullen-Couture avec Ottawa, donnant au Québec une certaine maîtrise de la sélection de ses immigrants. Seulement 10% de l'ensemble des points nécessaires à l'admission sont accordés en fonction de la connaissance de la langue française, une prise de position qui n'est pas ouvertement contestée au sein du PQ⁹.

⁷ «Le Manifeste du Regroupement national» *op.cit.*

⁸ Janie Normand *L'indépendance à droite : L'histoire politique du Regroupement national et du Ralliement national entre 1964 et 1968*, Mémoire de maîtrise en histoire, UQAM, 2010, p. 140; « Le RIN et l'immigration », *L'indépendance*, juin 1966.

⁹ Martin Pâquet, *Tracer les marges de la cité*, Montréal, Boréal, p. 224.

La vraie « pomme de discorde » lors des négociations de 1968 est la question linguistique. Les représentants du RIN insistent sur l'abolition de tous les privilèges pour la minorité anglophone, ce à quoi s'opposent le MSA et le RN. C'est en grande partie à cause de ce désaccord que le RIN n'est pas invité à fusionner avec les deux autres formations.

Le RIN est donc forcé de se saborder; ses militants adhèrent au PQ sur une base individuelle. Leur influence se fera néanmoins sentir dans l'élaboration de la loi 101, une des pièces maîtresses du programme nationaliste du gouvernement Lévesque. Même si elle ne va pas aussi loin que l'aurait souhaité le RIN, le ministre responsable, Camille Laurin, tente de la présenter comme ayant la capacité de faire du Québec un véritable État-nation. « Le Québec serait aussi français que l'Ontario est anglais », tranche-t-il. Les anglophones seraient une « minorité parmi d'autres minorités ». Ils auraient leurs propres institutions, non pas par privilège historique à l'instar des peuples autochtones, mais simplement à cause de leur poids numérique¹⁰. Pour emprunter la terminologie du politologue Will Kymlicka, les allophones et les anglophones bénéficieraient tous de droits « polyethniques ». Ces derniers ne représenteraient pas une « minorité nationale » particulière¹¹. En même temps, comme Kymlicka l'explique dans *La citoyenneté multiculturelle* les droits « polyethniques » assurent généralement la disparition *en douceur* des différences marquées entre groupes ethniques¹². Peut-être est-ce à cause de cette

¹⁰ Camille Laurin, *op. cit.*, p. 146, 137.

¹¹ Pour une définition des termes de «droits polyethniques» et de «minorité nationale» voir Will Kymlicka, *La citoyenneté multiculturelle*, Montréal, Boréal, 2001.

¹² *Ibid.*, p. 52.

nouvelle confiance de la majorité francophone en sa capacité de former une société d'accueil, que l'entente Cullen-Couture, et l'ouverture à l'immigration non-francophone qu'elle représente, ne suscite pas d'émoi au sein du PQ.

La pertinence du RN pour le PQ de 2012

Admettons d'abord que la dernière plateforme péquiste comporte certains éléments, comme, par exemple, l'idée d'étendre la loi 101 aux cégeps, qui correspondent à l'héritage riniste. Pourtant, le choix du PQ de faire de la « langue d'usage » un critère pour la sélection des immigrants s'inspire clairement du RN.

Cette prise de position reflète un abandon généralisé du rêve riniste d'intégrer la communauté anglophone à la nation culturelle québécoise. Avant qu'il ne devienne candidat pour le PQ, Jean-François Lisée a soutenu sur son blogue du magazine *L'actualité* « qu'il [est] courant qu'on entende des nationalistes affirmer que le Québec doit être aussi français que l'Ontario est anglaise (sic). Ce qui signifierait qu'il faut œuvrer à la disparition progressive de [notre] minorité anglophone ». Mais, nous rassure-t-il, « ce ne fut jamais l'objectif de René Lévesque ou de Camille Laurin¹³ ».

En fait, tel que nous l'avons déjà mentionné, Laurin a bel et bien prononcé les paroles que Lisée prétend n'avoir jamais entendu de sa bouche. Le père de la Charte de la langue française paraissait déterminé, dans la foulée du RIN, à faire en sorte que les anglophones s'intègrent

¹³ Jean-François Lisée, « La fatwa linguistique de Pierre Dubuc », *L'actualité*, 14 janvier 2011.

pleinement, quitte à présider à la disparition tranquille de leur identité communautaire¹⁴. Aujourd'hui, Lisée, s'inspirant du RN, cherche à la préserver. À la suite du RN, il voit le Québec comme « une communauté de communautés » où la communauté majoritaire pourrait maintenir son poids démographique grâce à des politiques natalistes et à l'immigration francophone. En même temps, l'État québécois devrait garantir un certain espace démographique aux communautés minoritaires¹⁵. L'on ne saurait imaginer de plus grande rupture avec le jacobinisme du RIN, qui exerçait jadis une réelle influence sur les militants du PQ.

Comment expliquer ce « recours aux sources rallinistes » ? Les péquistes justifient leur nouvelle politique en matière d'immigration en évoquant l'évolution du paysage démographique depuis les années 1960 et 1970. À l'époque, les Canadiens français étaient majoritaires sur l'île de Montréal, ce qui risque de ne plus être le cas. D'où l'importance, selon le PQ, de privilégier des immigrants francophones. Toutefois, tel que nous l'avons souligné, la question de l'immigration est symptomatique d'une plus vaste transformation du nationalisme péquiste. Ainsi, même s'il ne faut pas complètement écarter le discours officiel, il ne peut constituer l'ensemble du portrait; le « virage ralliniste » a eu lieu dans un contexte politique et intellectuel particulier, sur lequel il vaudrait la peine de se pencher.

¹⁴ Il est possible que René Lévesque ait été plus ouvert au nationalisme ralliniste, dès les années 1960. C'est d'ailleurs ce que prétendent les historiens Xavier Gélinas et Éric Bédard. Voir leurs textes dans *René Lévesque mythes et réalités*, sous la dir. d'Alexandre Stefanescu, Montréal, VLB, 2008. Pourtant, cela nous semble discutable. « Eventually everyone will be assimilated », a dit René Lévesque au journaliste Peter Desbarats en 1969, renouant ainsi avec l'objectif fondamental du RIN. Sa confiance en la capacité d'intégration de la majorité francophone était telle, qu'à l'aube des années 1970, il espérait encore que les anglophones commencent à voter pour le PQ. Voir Peter Desbarats, *René: A Canadian in Search of a Country*, Toronto, M&S, 1976, « Appendix ». (Il s'agit d'une transcription intégrale d'une entrevue que Lévesque a accordée au journaliste).

¹⁵ Lisée propose que 26% de la population de l'île de Montréal demeure anglophone (anglais langue d'usage) et que 16% reste allophone (ni français, ni anglais comme langue d'usage).

Les dernières décennies ont illustré le refus catégorique des non-francophones d'adhérer au nationalisme québécois. S'il pouvait y exister, il y a trente-cinq ans, quelque espoir qu'il y aurait sous peu une nouvelle génération d'indépendantistes allophones et anglophones — ce qui a donné naissance à des organismes comme *The Committee of Anglophones for Sovereignty-Association* — ce rêve ne paraît plus crédible. Malgré le fait que les souverainistes rejettent, dans leur ensemble, « le blâme » qui fut au cœur des célèbres déclarations de Jacques Parizeau, ils acceptent maintenant l'idée qu'il serait illusoire de s'imaginer que des Anglo-Québécois, ou ceux qui sont issus de l'immigration non-francophone, aient le même comportement politique que leurs concitoyens d'origine canadienne-française. Si ces derniers sont souvent « séparatistes au moins une heure par jour » — pour reprendre une formule de Daniel Johnson père — les Québécois d'autres origines ne peuvent généralement pas en dire autant.

Cet état de faits a provoqué un sentiment de résignation de la part des souverainistes, qui fut exprimé de la manière la plus mémorable par le sociologue Fernand Dumont. À la veille du référendum de 1995, Dumont a conclu qu'il n'y avait pas de nation québécoise, que le Québec était plutôt une communauté politique. Pour reprendre la question qu'il a lucidement posée dans *Raisons communes* : « si nos concitoyens anglais du Québec ne se sentent pas appartenir à notre nation [...] si beaucoup d'allophones y répugnent [...] puis-je les y englober par la magie du vocabulaire ? ».

L'œuvre de Dumont exerce une influence considérable sur une nouvelle génération d'intellectuels « conservateurs », comme Éric Bédard et Mathieu Bock-Côté. Profondément préoccupés par le rapport qu'entretiennent les Québécois francophones avec leur passé, Bédard

et Bock-Côté soutiennent que le nationalisme doit renouer avec « ce désir [séculaire] de durer des Québécois d'ascendance canadienne-française¹⁶ ». À la suite de Dumont, ils conviennent que les non-francophones ne pourraient facilement assumer ce poids mémoriel, ce qu'ils acceptent de bonne grâce.

Les architectes du dernier programme péquiste sont sans doute conscients de la pensée de ces intellectuels. Jean-François Lisée a, d'ailleurs, publié sur son blogue un compte-rendu très favorable du dernier livre de Bédard, *Recours aux sources*¹⁷. Il partage tout à fait le sentiment de résignation des nationalistes conservateurs; son constat qu'on « ne manifeste pas pour défendre sa deuxième langue » en témoigne parfaitement¹⁸. Dans un tel contexte, où l'on admet que les non-francophones ne seraient pas, dans un avenir rapproché, membres de la même nation culturelle que les Québécois d'origine canadienne-française et ne seraient donc pas enclins à appuyer (au moins une heure par jour) l'option souverainiste, il est tout à fait prévisible que PQ cherche à restreindre les critères de sélection pour les nouveaux-arrivants, afin de privilégier « les immigrants de Bordeaux et non de Shanghai¹⁹ ».

Par ailleurs, les nationalistes conservateurs, comme Bédard et Bock-Côté, craignent, par-dessus tout, que dans leurs tentatives de provoquer un certain nationalisme chez les non-francophones, les politiciens souverainistes n'adoptent un discours qui conduirait les Québécois à renier encore

¹⁶ Eric Bédard, *Recours aux sources*, Montréal, Boréal, 2011, p. 90; Voir aussi Mathieu Bock-Côté, *La dénationalisation tranquille*, Montréal, Boréal, 2007.

¹⁷ Jean-François Lisée, « Que conserver du conservatisme? », *L'actualité*, 10 avril 2012.

¹⁸ Jean-François Lisée, « Mort ta langue : petit documentaire sur l'avenir du français », *L'actualité*, 23 juin 2012.

¹⁹ Les péquistes oublient qu'il y aurait sûrement des immigrants de Bordeaux qui ne pourraient assumer la mémoire canadienne-française. Voir Régine Robin, *Nous autres, les autres*, Montréal, Boréal, 2011.

davantage leur passé. Dans ce sens, la pensée de l'historien Gérard Bouchard leur sert de repoussoir. Au lieu de rendre hommage au nationalisme canadien-français des, entre autres, Henri Bourassa et Lionel Groulx, Bouchard propose aux souverainistes de laisser de côté « la mémoire exacerbée des vexations anciennes ». Il les encourage à présenter le Québec comme une société neuve, qui, à l'instar du Canada anglais, atteindrait sa pleine maturité avec l'indépendance²⁰. La charte québécoise des droits et des libertés, et non la lutte séculaire pour « notre langue, notre foi et nos lois », servirait donc d'inspiration à la cause souverainiste. Cette nouvelle référence aurait l'avantage de rallier les Québécois de nouvelle souche, qui appuieraient un projet « progressiste » et « tourné vers l'avenir ». Toutefois, selon les nationalistes conservateurs, une telle « épuration du passé » mettrait en cause la véritable raison d'être de l'indépendance. Les résultats décevants du PQ aux élections de 2007 — où le parti a suivi, pour simplifier, la recette bouchardienne — semblent leur donner raison.

Ces nationalistes conservateurs transposent leurs craintes actuelles dans leurs analyses de la politique québécoise des années 1960. Éric Bédard affirme, par exemple, que le RIN rejetait l'héritage des ancêtres canadiens-français, tandis que le RN l'assumait fièrement²¹. C'est d'abord et avant tout pour cette que raison que le RN devrait être, selon lui, le modèle du PQ actuel. Mais peut-on être aussi catégorique ? Le RIN était un parti politique hétérogène; le nationalisme des militants de gauche comme Andrée Ferretti n'était pas nécessairement identique à celui d'un André d'Allemagne. Qui plus est, comme l'a noté Louis Cornellier dans sa recension du dernier ouvrage de Bédard, il est possible de soutenir que « [les] ancêtres ont fait ce qu'ils ont pu, avec

²⁰ Gérard Bouchard, *La nation québécoise au futur et au passé*, Montréal, VLB, 1999; Gérard Bouchard, *Genèse des nations et cultures du Nouveau Monde*, Montréal, Boréal, 2000.

²¹ Éric Bédard, *op. cit.*, p. 132-137

ce dont ils disposaient et que leurs efforts ont rendu possible la suite des choses²² ». Ainsi, ne serait-il pas juste de dire, qu'à leur manière, les rinistes valorisaient la mémoire canadienne-française et souhaitaient même que l'Autre non-francophone l'assume à son tour ?

L'interprétation que fait Bédard du nationalisme riniste témoigne à quel point les véritables aspirations de ce premier parti politique souverainiste sont dépassées dans le Québec d'aujourd'hui. Le choix semble se limiter désormais à deux options : une nation québécoise « multiculturelle et chartiste », associée notamment à Gérard Bouchard, ou un Québec multinational, jadis prôné par le RN et repris, plus récemment, par Fernand Dumont ainsi que par une nouvelle génération de nationalistes conservateurs. Le PQ de 2012 a clairement choisi son camp.

Conclusion

Peut-être faut-il admettre que le rêve du RIN était profondément utopiste. Peut-être faut-il reconnaître qu'à partir des années 1960, ce fut le nationalisme du RN qui correspondait le mieux à la réalité québécoise. Pourtant, un retour vers l'héritage ralliniste comporte également son lot de difficultés pour les souverainistes.

Chez les anglophones, il est (re)devenu normal de traiter le PQ comme un parti xénophobe. En fait, le PQ promet formellement de préserver le poids démographique de cette minorité, un engagement qui n'aurait pas été évident pendant les années 1970, quand l'influence riniste était passablement forte. Mais, pendant la dernière campagne électorale, il n'y a eu personne, parmi

²² « Les sources d'Éric Bédard » *Le Devoir*, 30 septembre 2011.

les anglophones, prêt à reconnaître les aspects positifs d'un virage ralliniste pour l'avenir de cette communauté; l'heure était plutôt au rejet et au ressentiment.

Par ailleurs, des questions gênantes pourraient être posées au sein même du PQ. Si une autre Lizabel Nitoi²³ choisissait d'immigrer au Québec, serait-elle désavantagée parce que « sa langue d'usage » était le roumain et non le français ? Vu qu'il demeure toujours quelques non-francophones qui souhaitent adhérer à la nation culturelle québécoise, un discours inspiré du RN pourrait ne pas passer facilement dans les rangs péquistes.

Le contexte de gouvernement minoritaire servira peut-être de période de réflexion au PQ. Choisira-t-il de renouer avec le legs du RIN ? Rien n'est moins sûr, mais s'il privilégie cette option, il pourra se tourner vers une « idée audacieuse », déjà proposée puis abandonnée par Jean-François Lisée, — le même Jean François Lisée qui avance généralement des concepts empruntés au RN — d'intégrer les Cégeps pour que « les trois quarts de l'enseignement collégial soient donnés, pour tous, en français et le quart en anglais ». Une idée qui laisserait entrevoir, à long terme, l'édification d'un seul et unique « nous » au Québec²⁴. Reste à savoir s'il y a quelqu'un qui y croit encore.

²³ Candidate péquiste défaite dans l'Assomption.

²⁴ Le projet collectif de ce « nous » serait-il l'indépendance ? La question demeure ouverte.